

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# PRÉMIÈRES

DES

# Mélanges Religieux.

---

---

MONTREAL, 11 DECEMBRE 1810.

---

---

## AVIS PRELIMINAIRE.

---

En attendant que nous commençons la publication régulière de notre journal, (les Mélanges Religieux,) dont nous avons donné le prospectus à la fin du mois dernier, nous croyons faire plaisir à nos futurs lecteurs, et aux Catholiques en général, en leur donnant, dans un feuilleton EXTRA, quelques détails sur la retraite publique, qui se fait actuellement dans la Ville de Montréal.

---

Il est de retour au milieu de nous, l'Illustrissime et Reverendissime CHARLES-AUGUSTE-MARIE-JOSEPH CONTE DE FORBIN-JANSON, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine; c'est Lundi, 7 du courant, que Sa Grandeur, attendue depuis plusieurs jours, est arrivée en cette Ville, venant de New-York où elle avait fait un séjour de cinq semaines. Au moment de jouir des travaux précieux de cet homme apostolique, peu s'en est fallu que nous n'ayons eu la douleur d'en être privés pour toujours, et avec nous beaucoup d'autres diocèses où son zèle le conduira sans doute.

Il était six heures du soir, lorsque Monseigneur de Nancy toucha le port de Montréal; on sait combien à cette saison l'abordage y est difficile; l'encombrement des nouvelles glaces avait obligé les bateliers à relâcher un peu loin du rivage, et à transporter à bras les malles de Sa Grandeur. Or ce fut dans ce moment, pendant que l'Ecclésiastique qui l'accompagnait était allé

commander une voiture, que l'intrépide Evêque, ayant hâte de toucher la terre amie qu'il venait aider à sanctifier, entreprit de se rendre seul au rivage. Il était déjà assez éloigné de l'embarcation qui l'avait traversé, lorsque, marchant presque dans les ténèbres, trompé par la fausse lueur de la lune qui donnait à l'eau l'aspect d'une glace ferme, il sent tout-à-coup le chemin qui lui manque sous les pieds, de tout son poids il enfonce jusqu'à mi-corps et n'a plus d'espoir que dans l'habileté de sa natation ; sans s'effrayer, il s'élançe et dans un double saut, il parvient à saisir un glaçon flottant dont il se fait un premier appui dans une main, et de l'autre il atteint le cable d'un radeau voisin auquel il se rattache fortement. Et tout cela se fit si promptement, ou plutôt si lestement, que déjà l'habile nageur était à genoux sur le cajeu, quand un petit patineur, accouru au cri d'allarme, se présenta pour lui tendre la main. Assurément le danger avait été des plus éminents ; et quand on considère la difficulté que lui présentait l'impétuosité du courant dans ces sortes de mares, la largeur de cette ouverture de plus de quinze pieds, la profondeur du fleuve qui en cet endroit mesure au moins cinq brasses d'eau, enfin l'embaras que lui opposaient des habits d'hiver et surtout un large et pesant manteau dont il sut néanmoins se dégager promptement, on ne peut qu'admirer le résultat d'un événement qui pouvait devenir si fatal. Indubitablement, sans l'imperturbable présence d'esprit de Monseigneur, ou plutôt sans la protection toute spéciale de la providence, qui nous le conservait pour opérer le bien qui suit partout ses pas, nous aurions à déplorer aujourd'hui la mort d'un des plus illustres membres de l'Episcopat Français.

Malgré les soins empressés qui furent aussitôt donnés à sa Grandeur, il y avait tout lieu de craindre que la rigueur de la saison et les efforts échauffants de la lutte n'altérassent grièvement la santé du Prélat ; heureusement pourtant, il n'en a rien été ; le lendemain très-à-bonne heure, au grand étonnement de toute la ville, qu'un si sérieux accident avait vivement inquiétée, l'Evêque de Nancy célébrait la messe à la Congrégation de Notre-Dame, prêchait successivement à la congrégation des hommes, puis à celle des filles. Nous avons donc lieu de rendre grâce au ciel, le vénérable Prélat est aussi bien que jamais et le voila qui préside avec, un zèle infatigable, aux exercices spirituels de la retraite publique que Monseigneur de Montréal a fait annoncer, Dimanche dernier, à sa ville Episcopale par la lettre pastorale dont voici le texte.

LETTRE PASTORALE de Monseigneur l'Évêque de  
Montréal aux Fidèles de la Ville et Paroisse de Ville  
Marie, pour leur annoncer l'ouverture d'une Retraite.

---

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de  
Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque  
de Montréal, &c., &c., &c.

A TOUS LES FIDÈLES de la Ville Episcopale, Salut et bénédiction en  
Notre Seigneur.

DEPUIS, Nos Très Chers Frères, qu'il a plu à Dieu de Nous imposer le terrible fardeau de l'Épiscopat, Nous ressentons pour vous tous, une tendresse spéciale, en sorte que nous pouvons, dans la sincérité de notre cœur, dire de vous ce que l'Apôtre disait des habitans de la ville de Philippe : *Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de J. C.* (Phil. 1, 8,) Et comment n'aimerions-Nous pas une ville qui est l'objet de l'affection maternelle de la Divine Marie, une ville qui portant le glorieux nom de *Marie*, a été bâtie sur les fondemens de la solide piété de vos pères pour cette reine de l'univers ; une ville qui renferme, dans son enceinte, tant de monumens précieux élevés et religieusement consacrés à *Marie* ; une ville qui compte parmi ses nombreux habitans tant d'âmes dévouées à *Marie* ; une ville enfin qui, après avoir été le berceau de notre Vénérable Prédécesseur, est devenue le siège d'honneur, où cet Illustre Prélat, la gloire d'une ville si distinguée, est venue se reposer sur les dernières années de sa laborieuse et infatigable carrière. Aussi *Dieu Nous est témoin, N. T. C. F. que Nous ne cessons de penser à vous dans nos prières que Nous désirons... vous faire part des dons spirituels* que Nous sommes chargé de vous communiquer, pour vous affermir dans la pratique de vos devoirs religieux, (Rom. 1, 9, 10, 11,) En qualité de Pasteur des Âmes, Nous pouvons et Nous devons

dire, en toute confiance, aux Fidèles confiés à nos soins, ce que le chef des Pasteurs disait aux Juifs: *Je suis venu pour que nos brebis aient la vie et qu'elles l'aient avec la plus grande abondance*, (Joan. 10, 10,) Nous trahirions notre ministère, si, allant porter la nourriture et la vie à celles de nos brebis qui vivent dans des lieux reculés, Nous néglignons celles qui sont habituellement près de Nous, et qui forment la partie la plus noble du troupeau de J. C. "les brebis qui se tiennent continuellement près de leur Pasteur, sont toujours les plus favorisées et les plus en assurance," dit Ste. Thérèse. Vous avez donc un droit particulier à notre sollicitude ; et cette sollicitude doit être d'autant plus inquiète et empressée, que vous êtes plus exposés au danger de périr éternellement ; parce que le séjour de la ville que vous habitez, est de soi une occasion des plus dangereuses à votre innocence. Qu'il est à craindre que le commerce que vous avez avec le monde ne refroidisse votre foi ! Qu'il est dangereux ce monde que vous êtes comme forcés de voir, de fréquenter et d'entendre ! Aussi voyons-Nous avec la plus vive douleur que l'indifférence a pris, chez un grand nombre, la place de cette sainte ferveur qui animait vos pères dans la foi ! Si Nous avons à nous réjouir des œuvres toutes saintes que pratiquent encore un certain nombre d'âmes, qui sont *notre gloire et notre couronne*, Nous avons à gémir bien amèrement de ce qu'il y a dans les autres des désordres qui font blasphemer le St. Nom de Dieu, par ceux qui n'appartiennent pas à notre foi ; et de ce que plusieurs, (hélas ! le nombre n'en est que trop grand !) ne s'approchent plus ou ne s'approchent que très-rarement du tribunal de la pénitence et de la table sainte ; ce qui est la source de tous les maux spirituels qui nous affligent ! Oh ! serait-il possible que l'on pût vous appliquer ces paroles de l'Apôtre au peuple de Galate : *Il est aisé de reconnaître les œuvres de la chair, qui sont la fornication, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les meurtres, les ivrogneries, les débauches et autres semblables* (Gal. 6, 19, 20, 21,)

Il n'est que trop facile de voir que ces œuvres d'iniquité font sentir partout leur funeste contagion. Quelles en doivent être les tristes suites ? Hélas ! selon que nous l'atteste le même Apôtre, *ceux qui commettent ces crimes ne seront point héritiers du Royaume de Dieu*, (1d. 1b. 21.) En comparant les mœurs pures et paisibles de nos pères, avec les crimes qui inondent cette cité malheureuse, n'avons-Nous pas de pressans motifs d'emprunter les Cantiques douloureux de l'inconsolable Jérémie et de Nous écrier avec lui ; par quel malheur les iminentes vertus qui brillai-ent dans cette ville se sont-elles obscurcies ! *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus !* (Thra. 4, 1.)

O Ville Marie, O Fille de Sion, tu as donc perdu l'éclat de ta beauté, en perdant tes mœurs antiques et si douces, *Egressus est à Filiâ Sion omnis decor ejus*, (Thra. 1, 6.) Les œuvres de piété et de ferveur ont été changées en des œuvres de ténèbres, qui ont souillé toutes tes démarches. *Sordes ejus in pedibus ejus*, (1d. 1, 9.) Ceux qui autrefois mettaient leurs délices à se nourrir du pain des Anges dans le palais du Roi des Rois, ont été dégradés jusqu'au point de ne plus trouver de plaisir, que dans la satisfaction des passions les plus humiliantes : *Qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora* (1d. 4, 5.) Des malheurs de tout genre, des épreuves sans nombre, des morts subites et vraiment tragiques qui, presque tous les jours, enlèvent quelques uns de tes habitans et répandent le deuil dans toutes les classes de la société, t'avertissent que le Seigneur est irrité de tes excès. Voilà, N. T. C. F. voilà n'en doutez pas, ce qui, tous les jours, tient notre cœur paternel dans de cruelles angoisses, craignant que nos crimes, comme ceux des cinq villes coupables, ne crient vers le ciel pour demander vengeance, (Gen. 19, 13.) Voilà ce qui Nous a porté à chercher quelques moyens extraordinaires pour rémédier à tous nos maux spirituels.

Comme la prière est l'unique ressource du pauvre et de l'affligé, Nous avons recours au Père des miséricordes, et à la Divine Marie, pour en obtenir le secours qui Nous est si nécessaire dans ces jours malheureux. Nous avons

été surtout occupé de l'importante affaire de votre régénération à la grâce, pendant et depuis la dernière Retraite Pastorale qui s'est donnée dans cette ville, et dont le spectacle si imposant n'aura pas manqué de faire sur vos cœurs une impression salutaire. Occupé avec nos fervens collaborateurs à méditer, pendant ce saint temps, les années éternelles et comblé avec eux des douceurs de la solitude, Nous conjurâmes dans l'union des cœurs, le Dieu de bonté de vouloir bien faire part à notre peuple du bonheur dont Nous jouissons en vaquant aux exercices de la Retraite dont l'effet propre est de régénérer en peu de temps les villes et les campagnes. Dieu, qui se plaît à prêter l'oreille aux cris des humbles et des petits, a entendu nos soupirs; en dirigeant vers Nous les pas d'un Illustre Prélat, dont les courses Apostoliques n'ont d'autre but que de sanctifier le monde, il Nous a donné une preuve non équivoque que nos gémissemens avaient touché son cœur paternel. Les admirables succès qu'ont eus les Retraites données en ce pays, à Québec et à Terrebonne, par cet homme puissant en œuvres et en paroles, Nous assurent d'avance des heureux fruits que Nous attendons de celle qu'il veut bien donner à cette ville, avec l'aide de vos zélés et vertueux pasteurs. C'est donc avec confiance que Nous vous annonçons de la part du Dieu tout bon et miséricordieux, que le *temps favorable, que les jours du salut sont arrivés* pour vous : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies Salutis*, (2 Cor. 6, 2.) Le Seigneur, en vous appelant à la Retraite, veut parler à vos cœurs, il veut vous éclairer d'une vive lumière, toucher vos âmes, vous faire comprendre que tout ici-bas n'est que *vanité et folie*; il désire guérir les plaies profondes que le péché vous a faites, et vous donner des forces, afin de secouer les chaînes de vos iniquités. En un mot, il veut vous affermir dans les sentiers de la justice et vous faire goûter la paix, cette paix délicieuse qui surpasse tout sentiment. *Préparez donc la voie du Seigneur et rendez droits ses sentiers*, (Marc. 1, 3.) Quittez toutes les occasions du péché; *fuyez du milieu de Babylone; et que chacun sauve son âme*. (Jerem. 51, 6.) Renoncez à

ces sociétés dangereuses qui furent toujours si funestes à votre innocence. *Convertissez-vous au Seigneur de tout votre cœur, dans le jeûne, les pleurs et les gémissements* (Joël, 2, 12.) Soyez fervents dans la prière, demandez avec confiance la grâce de votre conversion, et vous la recevrez. *Rachetez vos péchés par des aumônes selon vos moyens, car l'aumône délivre de tout péché et de la mort ; et elle ne laissera pas l'âme dans les ténèbres. Elle donnera à tous ceux qui la font une grande confiance, quand ils paraîtront devant le Dieu Très-Haut.* (Job. 4, 11, 12.) *Sonnez de la trompette dans Sion,* (Joël. 2, 1.) *O Pasteur des âmes : Ulate Pastores et clamate* (Jerem. 25, 34.) en voyant vos brebis exposées à périr éternellement. Placés entre vestibule et l'autel, ne cessez, de crier : *Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple ;* (Joël. 2, 17), et ne permettez pas que cette ville qui est votre héritage, soit toujours un sujet d'opprobre pour votre Eglise.

Et vous vierges chrétiennes, présentez-vous au Céleste Epoux que vous servez avec tant de fidélité : fléchissez par vos ferventes prières la colère du Seigneur. Et vous âmes, saintes, qui gémissiez depuis tant d'années, en voyant les scandales que vous avez tous les jours sous les yeux, joignez vos humbles supplications à celles qu'adressent au ciel tant de cœurs purs et innocens. Et vous pécheurs, faites entendre dans le temple du Seigneur la prière de l'humble publicain : *O Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur ;* et vous vous en retournerez comme lui justifiés.

O Marie, nous recommandons à votre tendresse maternelle les exercices de cette Retraite que Nous annonçons en ce jour à une ville qui vous fut toujours si chère et que vous avez toujours merveilleusement protégée, dans le temps même qu'elle semblait vous rejeter. Marie, ô nom sous lequel il ne faut jamais désespérer, O Marie, notre unique espérance, entendez les gémissemens que nous, misérables enfans d'Adam, poussons vers vous, retenus, comme nous le sommes, dans cette vallée de larmes ; daignez abaisser vers nous les yeux de votre miséricorde, et nous ouvrir les entrailles de votre charité. O Marie, si tendre, si



compatissante, si bonne pour nous tous, prenez sous votre puissante protection, cette ville qui doit être sainte, parce qu'elle est à vous. Régénérez-la pendant ces Exercices spirituels. Du haut du Ciel, inspirez au Prédicateur, et aux Confesseurs, tout ce qu'ils ont à faire pour rendre vos enfans saints. O Marie, sanctifiez le Pasteur, et les brebis.

A CES CAUSES, N. T. C. F. Nous vous annonçons que les Exercices spirituels de la Retraite générale commenceront, dans l'Eglise Paroissiale de cette ville, le treize du présent mois. L'ouverture de cette Retraite sera annoncée par le son des cloches de toute la ville, pendant une heure avant le chant du *Veni Creator*. Elle sera présidée par l'Illustrissime et Révérendissime Comte de Forbin Janson, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, à qui Nous voulons qu'on rende, dans toute l'étendue de notre Diocèse, les mêmes honneurs qu'à Nous, tant qu'il y résidera. Cette Retraite durera tout le temps qui sera jugé nécessaire par ceux qui la dirigeront.

Les Fidèles de l'un et de l'autre sexe qui vaqueront, pendant au moins trois jours, aux dits exercices, et qui s'étant confessés et ayant communiqué, prieront quelque temps à l'intention du Souverain Pontife, gagneront une indulgence plénière. Afin de rendre les travaux de notre ministère plus fructueux, Nous vous exhortons instamment, N. T. C. F. à faire chaque jour dans vos familles des prières ferventes, en union de celles qui se feront dans toutes les Eglises de la ville. A cette fin, Nous enjoignons à tous les Prêtres, qui célébreront dans les diverses Eglises de cette ville, de dire, pendant tout le temps de la Retraite, l'Oraison *Pro Petitione Lacrymarum*, en se conformant aux règles de la rubrique. Deplus, chaque jour, on dira cinq *Pater* et cinq *Ave* après la messe du Diocèse, dans la Cathédrale, après celle de la Retraite dans l'Eglise Paroissiale, et après la messe conventuelle dans les autres Eglises; et les Dimanches et Fêtes, ces prières se diront après la messe solennelle, partout où il y a office public.

SERA la présente Lettre Pastorale lue et publiée au Prône de la Messe solennelle dans la Cathédrale et dans

l'Eglise paroissiale de cette ville, le premier Dimanche après sa réception.

DONNÉ à Montréal, le douze Décembre mil-huit-cent-quarante, sous notre seing et sceau avec le contre seing de notre Secrétaire.

✠ IG. Eveque de Montreal.

Par Monseigneur,

A. F. TRUTEAU, Ptre., Secrétaire.

Cette Lettre Pastorale, dont le style simple et évangélique nous rappelle naturellement ces Epîtres affectueuses que les premiers Apôtres adressaient aux fidèles de la primitive église fut lue à la Cathédrale, et dans l'Eglise Paroissiale où une foule plus dense que jamais s'était portée très-à-bonne heure. Aussi il avait été précédemment connu que Mgr. de Forbin Janson y prêcherait ce matin-là même, et dans le pressentiment si bien fondé du talent de l'orateur, les curieux comme les dévots, tous s'y étaient rendus avec empressement. Personne ne fut trompé dans son attente. Mgr. préluda, immédiatement après l'annonce, à la sainte et laborieuse tâche dont l'investissait, avec tant de confiance, le premier Pasteur du diocèse, et ce fut par un discours sur l'influence et les bienfaits de la religion, d'où découle nécessairement, pour les sociétés comme pour les individus, l'obligation de la pratiquer, qu'il prépara les esprits de ses auditeurs. **CRAIGNEZ LE SEIGNEUR et OBSERVEZ SA LOI, CAR C'EST LA TOUT L'HOMME.** Telles furent les paroles qui, échappées les premières de la bouche de l'orateur, lui fournirent le sujet d'un majestueux exorde, dans lequel il fixa à grands traits les lignes du vaste tableau qu'il allait dérouler devant nous. Puis descendant avec son docile auditoire à la profondeur des dernières bases, des principes constitutifs de la société, il voit naître le monde, il en suit les progrès, il en compte les générations, et nous fait assister avec lui à la formation des pouvoirs, des gouvernemens ; il montre le pouvoir divin présidant partout, présidant aux familles, présidant aux états ; que ceux-ci soient monarchiques ou républicains, n'importe ; c'est toujours la puissance du ciel qui, passant par des mains différentes, vient se poser sur l'homme qu'on appelle fort improprement **POUVOIR HUMAIN.** Il lui est facile alors de pulvériser ces systèmes d'une philosophie aussi absurde qu'orgueilleuse, ces contrats supposés entre des individus, oui des individus jeunes et vieux tout-à-la fois, ignorants et savants, faibles et forts, ou plutôt entre des individus qui n'exis-

tent point encore, ou bien dont la rapide et inégale existence se refuse évidemment à législater pour Dieu. C'est lorsqu'il se prend ainsi corps à corps avec son adversaire que le persuasif dialecticien est pressant, terrible, accablant ; il vous étouffe complètement son ennemi dans ses étrointes....puis, en le disséquant, vous le montre vide...vide de raison, vide de vérité, tout comme est vide d'eau la main de l'insensé qui croit saisir le torrent qui l'engloutit. Car la religion nous est peinte sous l'image noble et sublime d'un fleuve immense, descendu des collines éternelles, qui se répand nécessairement sur le monde pour le couvrir de ses ondes salutaires, malgré l'impie qui voudrait en arrêter le cours. Envisageant ensuite son sujet sous un point de vue tout neuf, il lit dans les saintes écritures, (au livre de Job,) que l'homme se nourrit de sacrifices, que sa vie est une milice, une guerre incessante ; voilà pourquoi Jésus-Christ, ce roi divinement pacifique, déclare pourtant qu'il est venu jeter le fer, le feu dans le monde ; et cela pour établir son règne en nous, pour nous faire produire des fruits abondants de salut, en travaillant avec le fer et le feu le champ de notre âme ; tout ainsi, (nous disait encore l'orateur avec cette justesse de comparaison qui sert souvent de preuves,) tout ainsi que, pour féconder le sol des immenses forêts du Canada, il vous faut d'abord y mettre le fer et le feu, et ensuite, le sillon profond qu'y ouvre la charrue vous produit des moissons au centuple. Or de quel droit la société humaine, le pouvoir terrestre, la force matérielle toute brute qui n'atteint certainement pas les volontés, de quel droit tous ces maîtres factices viendront-ils en leur nom, vous commander mille sacrifices ? Quels motifs, quels biens l'humaine sagesse, la délirante raison vous présentent-elles pour soutenir et compenser de continuelles et poignantes douleurs ? l'honneur, la gloire, les récompenses nationales.

Aiguillons impuissants, mobiles délétères insolemment présentés à la conscience du genre humain. Qu'est ce que l'honneur ? N'est-ce pas la rectitude des sentimens et des actions ? Eh bien, trouvera-t-on, ailleurs que dans la religion, la force morale qui sanctionne ce devoir ? Une philosophie froide et égoïste ne soutint jamais, même elle n'inspira pas les sacrifices généreux que l'honneur commande, et attend sur l'autel sacré de la religion et de la patrie ? Ici l'orateur en appella aux sentimens d'honneur de tous ceux qui l'entendaient, et à ce moment, il se manifesta, dans l'assemblée, une de ces émotions qui attestent qu'on a remué les cœurs.

La gloire....mais où, devant qui la fera-t-elle briller ? Le théâtre du monde est bien petit et bien changeant ; l'homme est placé devant un siècle qui s'efface aussi vite qu'il se produit ; bientôt on ne peut encenser que des

osemens arides. Et les récompenses nationales à qui, à combien les offrira-t-elle ?

Délire, chimère....la religion seule qui inspire et alimente les sacrifices par l'assurance des jouissances éternelles, est seule aussi pour inspirer et soutenir l'honneur. La religion seule, qui place l'homme sous les yeux de Dieu, en regard des saints et des triomphes du ciel, donne aussi seule une véritable gloire et les inamissibles récompenses nationales dues à chaque membre de l'innombrable famille des élus.

Aussi c'est en donnant de Dieu et de l'homme des idées jusque-là inconnues, et en traçant un plan de morale inaperçu de tous les philosophes, que le christianisme a renouvelé la face du monde ; et cette connaissance particulière de Dieu et de l'homme, ces principes de morale jusque-là ignorés, sont précisément le cachet de la divinité. L'obligation de tout bien, c'est la volonté de Dieu ; sa récompense, c'est son approbation et le poids immense et éternel de gloire qu'il nous promet ; la seule satisfaction présente que nous causerait la pratique de la vertu serait une jouissance insuffisante et l'attendre, cette vertu, de ceux qui la pratiqueraient sans intérêt pour leur bonheur futur serait une idée plus chimérique encore. Ainsi un Dieu présent partout, présent dans chaque homme à qui sa miséricorde et son amour offrent un médiateur pour désarmer sa justice ; l'homme rendant à Dieu l'amour dont il est l'objet et le répandant sur tous ses semblables ; la charité, lien de Dieu et de l'homme et de tous les hommes, le christianisme en un mot, voilà le seul soleil spirituel qui éclaire et vivifie le monde. De cette source divine découlent l'autorité et l'obéissance. Sans la religion, le parfait accord de l'intérêt particulier et de l'intérêt public n'est qu'un problème insoluble ; Les partages du pouvoir et ses contre-poids, un artifice, un palliatif contre lequel lutte sans-cesse l'orgueil des passions.

Mais dès que la religion qui est descendue du ciel unit les hommes en Dieu comme dans leur centre, aussitôt se crée sans peine et la souveraineté temporelle, délégation du pouvoir de la Providence ; et le devoir relatif de l'obéissance, image de la subordination des intelligences dont Dieu est le monarque, et les règles des sociétés privées, et les loix des sociétés publiques, et les droits des nations, et les obligations des particuliers. Sous son règne l'infanticide, l'esclavage, la polygamie, les sacrifices barbares des victimes humaines et mille autres rites abominables disparaissent, et à leur place surgissent mille œuvres d'utilité, de conservation, d'humanité, de parfait dévouement.....

Telle fut la noble et lumineuse apologie par laquelle Monseigneur de Forbin-Janson crut devoir entrer dans l'arène et commencer sa mission évangélique parmi nous. Considéré comme orateur, il nous paraît posséder à un degré éminent la triple puissance du pathétique, de la logique et de l'enthousiasme, ce qui joint à une phraséologie naturelle et intarissable doit placer cet illustre Prélat bien haut sur la liste des prédicateurs. Mais je vous le déclare, lecteurs, si vous voulez vraiment l'apprécier, il faut venir l'entendre.

N. B.—Les exercices du matin se font à 7 heures, et ceux du soir à 5 heures précises.

---

## CONDITIONS DU NOUVEAU RECUEIL DES MÉLANGES RELIGIEUX.

---

1°. Les *Mélanges Religieux* se publieront une fois chaque semaine, en un cahier in 8vo. de 16 pages au moins, dans le format et l'impression du présent journal.

2°. Le prix de souscription, outre les frais de poste, sera de quatre piastres par année, dont moitié payable d'avance, au commencement de chaque semestre.

3°. MM. les Curés sont priés de recueillir, comme agens, les souscriptions dans leurs paroisses respectives et d'en faire remettre le montant, avec la liste des abonnés, comme suit :

Ceux du district de Québec, partie à Mr. Plante, Vicaire à la cure de Québec, et partie à Mr. Pilote, Directeur du Collège de Ste. Anne. Ceux du district des Trois-Rivières à Mr. V. Guillet, N. P. Ceux enfin du district de Montréal à Mr. Paré, Prêtre Sous-Secrétaire à l'Evêché. On pourra également s'abonner chez Mr. E. R. Fabre et C. P. Lépron, Libraires, à Montréal.

4°. Aussitôt les noms des souscripteurs connus et le premier semestre payé, on procédera à l'impression et à l'envoi du journal.

5°. Les communications dont on voudra bien favoriser les *Mélanges Religieux* doivent être adressées, franchises de port, à Mr. J. C. Prince, Prêtre, à l'Evêché.

---

MONTREAL :

Imprimé et publié par LOUIS PERRAULT, demeurant Rue Ste. Thérèse.